

# LE DON DE SANG ET LA SHARIA

---

[Ecrit par l'administrateur le 7/9/1012 (traduit par un frère le 12/3/2020)]

**Question : Les modernistes font une campagne encourageant les musulmans à participer aux dons de sang. Quelle est la règle de la sharia concernant le don et la transfusion sanguine ? Prière de vérifier la fatwa ci-jointe (non présentée dans cette ébauche d'article) et de nous faire un commentaire à la lumière de la sharia.**

**Réponse :**

Rassouloullah (sallallahou aleyhi wa sallam) a dit :

***“Allah n’a pas créé le shifa (la guérison) de ma oummah dans des substances qui lui sont harâm.”***

Pendant que la sharia permet l’usage de substances harâm en cas de besoin urgent/terrible d’avoir recours à un traitement, elle ne permet pas le stockage des substances impures et harâm en vue d’un usage futur. En l’occurrence, les banques de sang sont interdites.

Si au moment de l’urgence, il y a indisponibilité de remède halâl, alors une substance harâm disponible en ce moment-là peut être utilisée. Aujourd’hui on nous parle des banques de sang, demain ce sera les banques d’urine et d’excréments. Les gens seront appelés à faire « don » d’urine et d’excréments afin que cela soit stocké dans ces « banques » impures pour une utilisation future.

La valeur médicale de l’urine a déjà été établie. Ce n’est qu’une affaire de temps pour que naissent les banques d’urine. Les muftis légalisant les banques de sang vont en ce temps-là conseiller aux musulmans d’aller donner leur pipi embouteillé et leur caca – à apporter - dans leurs pots. Le sang, l’urine, les défécations ainsi que toutes sortes de najâssat font partie intégrante du culte de koufr du monde occidental que les musulmans sont en train de singer aveuglément.

Al Insâne (l’homme) est ashrafoul makhlouqât (le plus noble de la création). L’insâne musulman n’est pas que théoriquement gouverné par les termes techniques relevant du fiqh (mais il doit s’y conformer de façon pratique). Le code moral de l’Islam, qui est le thème primordial du Qour-âne et de la Sounnah, régule tout aspect de la vie du musulman. L’application du fiqh ne doit pas être isolée/séparée du code moral de la Sounnah. Rassouloullah (sallallahou aleyhi wa sallam) a dit : “La guérison pour ma oummah n’a pas été créée dans des substances qui ont été décrétées harâm pour elle.”

Alors en anticipation d’éventuelles urgences à venir, il n’est pas permis à cette noble espèce de la création de se rabaisser au niveau bestial en consommant n’importe quelle saleté. Il ne lui est pas non plus permis d’imprudemment manipuler des substances harâm pour un traitement médical à la manière des kouffâr. Il est requis des musulmans qu’ils aient une bonne dose de tawakkoul en Allah Ta’ala.